

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

CONFÉRENCE DE PRESSE
MARDI 12 NOVEMBRE 2024



2025

**UN BUDGET AMBITIEUX ET PROTECTEUR,
RECENTRÉ SUR LES PRIORITÉS RÉGIONALES**

1

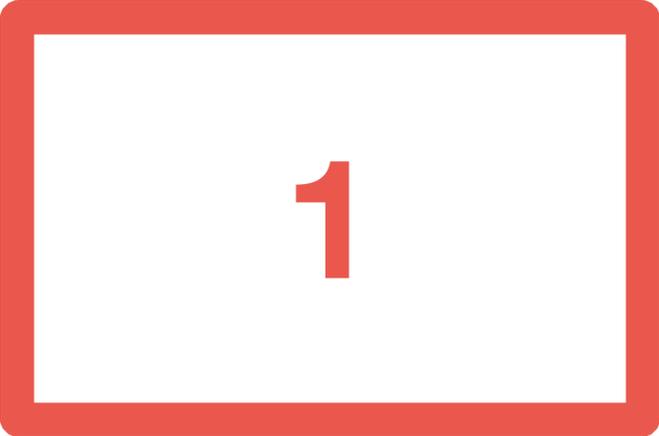
Face à une confiscation imprévue et injuste de nos recettes, le refus d'augmenter les impôts des Franciliens

2

7 choix clairs de continuité dans l'action volontariste de la Région

3

Une décision contrainte mais cohérente : suspendre en 2025 et rendre à l'État la charge des politiques en cofinancement État-Région



1

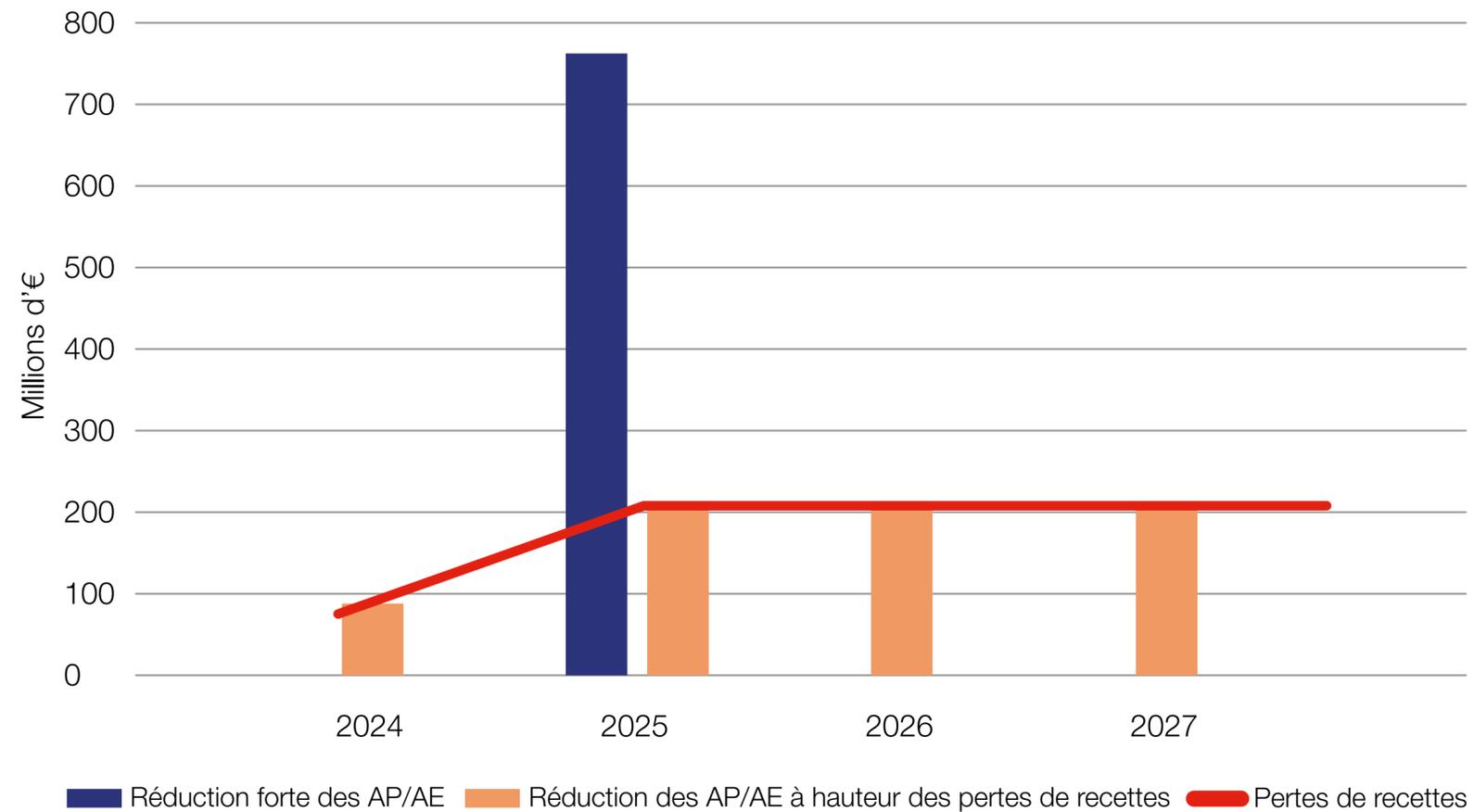
**Face à une confiscation imprévue et injuste
de nos recettes, le refus d'augmenter les impôts
des Franciliens**

321 M€ de recettes en moins entre 2024 et 2025

- Avec le PLF 2025, une **baisse inédite de 5% des recettes** de la région
- Cela représente 321M de recettes en moins pour la région entre 2024 et 2025 :
 - **100M en 2024** liées aux erreurs de prévisions de TVA de l'Etat depuis 2 ans
 - **221M en 2025** répartis ainsi :
 - 81 M€ au titre de fonds de réserve
 - 71 M€ de gel de la dynamique de TVA
 - 60 M€ au titre d'erreurs complémentaires de prévision de TVA
 - 9 M€ liés à la baisse du taux du FCTVA de 2 points
- Sans compter les 8 M€ de dépenses nouvelles imposées au titre de la réduction du déficit de la CNRACL
- Depuis 2019, les recettes de la Région Île-de-France ont baissé continuellement en volume de 14,3%
- Alors que les **recettes par habitants de la Région Île-de-France sont déjà les plus faibles de France** : 390€/habitant vs 496 € pour les autres Régions (-21%)

760 M€ d'économies en 2025 pour anticiper 3 ans de pertes de recettes

L'État nous prive de manière brutale et arbitraire de 100M de recettes en 2024 et de 220 M de recettes en 2025, baisse qui se répercutera chaque année jusqu'à la fin du mandat



Un coup de rabet aveugle et injuste de l'État qui ne tient pas compte de la bonne gestion de la région

- **La région est la plus contributrice à l'effort national (12% de l'effort national) alors :**
 - Qu'elle verse déjà 1Md€ au titre de la péréquation (97% de la péréquation interrégionale)
 - Qu'elle a déjà **réduit de -20% ses dépenses de fonctionnement** (en valeur réelle) entre 2015 et 2024 grâce notamment :
 - À la fermeture de 15 structures para-régionales
 - Au déménagement à Saint-Ouen (division par 2 du prix au m² / surfaces réduites de 30%)
 - À la suppression de 450 postes au siège
 - Qu'elle emploie **20% de moins d'agent par habitant** que la moyenne des autres régions
 - Que ses **dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus faibles de France**: 222€/habitant contre 326€ en moyenne nationale (soit 30% de moins)
 - **Qu'elle a intrinsèquement une excellente note**: AA+ par Fitch et Aa2 par Moody (sept 24), supérieure à celle de l'État



2

**7 choix clairs de continuité dans
l'action volontariste de la région**

Pour une vraie cohésion régionale, la révolution de la billettique

- **La révolution de la billettique avec le tarif unique**
 - Tarif unique et liberté+ dans toute la Région, une mesure de cohésion sociale et territoriale
- **Sanctuarisation de l'accord Etat-IDFM-Collectivités** sur l'exploitation des nouvelles lignes **pour limiter la hausse des tarifs pour les usagers** (contribution régionale à IDFM en hausse de + 31 M€, soit 795 M€ en 2025)
- **Un niveau d'investissement historique avec 4,3 Md€ de la Région sur la période 2023-2027**
 - Priorité absolue à la modernisation du réseau existant (automatisation des RER B et D), au rééquilibrage territorial avec de nouvelles lignes (6 prolongements de tramways T1, T7, T8, T10 et T13, des bus en site propre TZen 3 et 4, le câble C1)
 - Soutien au plan des mobilités 2030 avec -26 % d'émissions de CO2 entre 2019 et 2030
 - Poursuite du plan vélo pour 450 kilomètres de linéaires à horizon 2030
- Poursuite de la modernisation du matériel roulant: 1000 trains neufs et rénovés depuis 2016 et **132 supplémentaires en 2025** (métros, RER D et E)
- **Lancement du projet de « métro pour tous » en commençant par la ligne 6**

Pour l'égalité des chances, sanctuarisation de tous nos investissements aux lycées et de nos politiques éducatives : 1,7 Md euros

- **Poursuite du plan d'urgence pour les lycées franciliens (1Md€) :**
 - 14 000 places déjà livrées, 12 000 en cours de livraison, 4 000 à lancer avant 2027 et le lancement des études pour 7 lycées neufs (Bagneux, Gonesse, Montévrain, ST Pierre, Magny, Villeparisis, Romainville)
 - Déploiement des plans embellissement (100 lycées), végétalisation (50 lycées) et équipements sportifs (21 lycées)
 - 60 lycées déjà rénovés et 3 fois moins de lycées vétustes qu'en 2016
- **Augmentation de la Dotation globale de fonctionnement des lycées** à périmètre constant, incluant la prise en charge directe par la région des dépenses de chauffage et d'électricité:
 - De 158M en 2015 à 258M en 2024, soit +69%
- **ORIANE** : Mise en service d'un **2^e bus de l'orientation** (déjà 2 800 collégiens ou lycéens accompagnés lors des 70 déplacements du bus de l'Orientation)

Pouvoir d'achat: maintien de toutes les aides aux familles

- **Gel des tarifs de restauration scolaire pour les foyers les plus modestes** pour la 4^e année consécutive : prix de 0,50 € à 4,49 € pour un repas qui coûte à la région 10 €
- **Gratuité des manuels scolaires pour tous les élèves** et 100 % des élèves de 2nde dans un lycée public dotés d'un ordinateur à mémoire augmentée, soit l'équivalent d'une aide de **600 € par élève**
- **300 euros d'aide via LABAZ pour les jeunes** (Navigo Imagine R, accès au sport et à la culture, acquisition d'un vélo)
- **Aide au permis de conduire de 1000 euros pour les jeunes en insertion**
- **Aide pour les étudiants**
 - **800 nouveaux contrats d'étudiants mentor** au sein des universités
 - Poursuite des **bourses au mérite pour les bacheliers mentions TB et des DAEU** (1000 euros)
- **Aide aux apprentis**
 - **Aide forfaitaire de 200 euros pour les niveaux 3 et 4** (CAP jusqu'au Bac) et **nouvelle aide de 115 euros (BTS)**
- **Revenu jeunes actifs (RJA) : jusqu'à 5000 euros** pour le pouvoir d'achat des jeunes en formation
- **Aide aux agriculteurs sinistrés** (1500 euros par exploitation)

Écologie et services publics : sanctuarisation de nos aides aux communes et aux départements

- **Lutte contre les fractures territoriales et services publics pour tous :**
 - Poursuite de la dynamique des contrats d'aménagement régionaux (50M)
Depuis 2017, 368 CAR ont été signés dont 67 en 2024
 - Requalification durable des quartiers avec le NPNRU (19M)
 - Poursuite des contrats ruraux (14M). 450 COR ont été signés depuis 2017
dont 69 en 2024
- **Transition écologique et adaptation au changement climatique :**
 - Poursuite des accords avec les départements (plan vélo, plan arbre, plan anti-bouchons...)
 - Poursuite du plan vert (nouveau : ouverture au public du Bois du Piple)
 - Construction et rénovation énergétique des équipements sportifs (piscines, gymnases)
 - Poursuite de l'aide d'urgence à destination des communes et des commerçants frappés par les inondations

Bouclier de sécurité : sanctuarisation des aides et hausse des Brigades régionales lycées et transports

- **Poursuite du Bouclier de sécurité** (90% de la population francilienne couverte et 707 communes)
 - Soutien des communes pour l'équipement des polices municipales
 - Aide à l'équipement en vidéoprotection de l'espace public
- **Augmenter la sécurité des communautés éducatives :**
 - Des brigades régionales de sécurité aux effectifs doublés : de 50 à 100 agents
 - Déploiement des boutons d'alerte dans tous les lycées, soit 2 240 € par lycée.
- **Renforcer la sécurité dans les transports :** doublement des équipes de la Brigade régionale des transports avec 100 agents

Lutte contre les déserts médicaux, avec la montée en puissance des formations d'infirmiers

- **+ 20% de places de formations d'infirmiers** depuis 4 ans et les revalorisations du Segur, soit 1273 places en plus de première année en soins infirmiers
- 12 000 bourses allouées en 2024 aux étudiants des formations sanitaires et sociales
- **Montant moyen des bourses**: 3900 euros par an, soit **une hausse de 42%** depuis 2016
- **Un budget consacré aux formations sanitaires et sociales qui a doublé depuis 2016**

Une politique d'innovation ambitieuse

- **Sanctuarisation des 9 domaines de recherche et d'innovation d'intérêt majeur (DIM) et 2 nouvelles Questions d'intérêt majeur (QIM):** sécurité routière et transition écologique lancées fin 2024
- **Poursuite des aides aux équipements scientifiques SESAME** pour maintenir la compétitivité des laboratoires au meilleur niveau des standards internationaux
- **Poursuite de la structuration des écosystèmes IA et quantique:** hub de l'IA et hub du quantique à Saclay, Challenges, grands lieux d'innovation...
- **Poursuite de l'innovation pédagogique:**
 - Déploiement d'une nouvelle plateforme (Pearltrees) et de 24 manuels numériques « libres » pour tous les lycées
- **Poursuite de la transformation digitale de la Région**



3

Une décision contrainte mais cohérente : suspendre en 2025 et rendre à l'État la charge des politiques en cofinancement État-Région

- Année blanche sur tous les projets de CPER (à l'exception des projets de transport demandés et cofinancés par les départements)
- Année blanche sur les grands projets d'énergies renouvelables, cofinancés avec l'ADEME et la banque des territoires
- Année blanche sur les subventions au logement (à l'exception des subventions ANRU)
- Dénonciation du PRIC et suspension des nouvelles commandes de formations professionnelles, hors compétence obligatoire de la région

Pour conclure

- **Nous sommes contraints de reporter ces projets** sine die **pour**:
 - **Éviter l'envolée de la dette de l'Île de France...** et que la charge de la dette ne vienne amputer nos marges de manœuvre
 - **Ne pas augmenter les impôts des Franciliens** dans une année où ils vont être mis fortement à contribution
- C'est à l'État d'assumer ces projets pleinement et entièrement à présent.
- **Nous refusons de dévier de notre trajectoire sur nos priorités politiques et nos compétences régionales** car il reste encore beaucoup à faire pour transformer la région.
- **Nos investissements redémarreront naturellement si des recettes supplémentaires étaient votées lors du PLF 2025**